

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 OCTOBRE 2017
COMPTE RENDU

Présents : L'ensemble des membres du Conseil municipal, à l'exception de:

Excusés : Mme BALZANO	procuration de vote à	M. FOLLETETE
M. BURON	" "	Mme PIGANEAU
Mme COULON	" "	M. ARNOUX
Mme FLENET	" "	Mme VURPILLAT
M. FRANZ	" "	M. TOURNIER
Mme HASSENFRTZ	" "	Mme GOUVIER
Mme LIEGEOIS	" "	M. LAMARCHE
Mme ROEHLLY	" "	M. MAILLARD-SALIN
M. WERLE	" "	M. BAVEREL
M. MACHAVOINE		

Secrétaire de séance : Monsieur David BAVEREL.
26 voix pour.

Lecture et adoption à l'unanimité du procès-verbal des délibérations des séances du 1^{er} et 15 septembre 2017.

Remerciements de la Ligue contre le Cancer et SOS Amitié pour subvention.

Mademoiselle Mathilde KLINGUER est devenue Miss Franche-Comté, le Conseil Municipal lui adresse ses félicitations et lui souhaite une pleine réussite pour l'avenir.

Demande de Madame PIGANEAU sur la fibre internet sur la Commune : pas avant la fin de l'année 2018, plus d'informations au Conseil Municipal de novembre.

Questions diverses :

- Imputation en investissement.

26 voix pour traiter cette question.

I. FINANCES

1. Délibération modificative budgétaire n° 1

Nécessité de réajuster le budget prévisionnel 2017 pour tenir compte notamment des dotations budgétaires effectives connues en cours d'année.

26 voix pour.

2. Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrements

Changement d'imputation comptable pour les comptes 73224 et 7381.

26 voix pour.

3. Subvention aux sinistrés "Ouragan Irma"

Sollicitation de l'association des Maires. Proposition de subvention de 500 € pour les sinistrés de Saint-Martin et Saint-Barthélémy.

25 voix pour - 1 abstention.

4. Dépenses irrécouvrables

Créance pour facture d'eau de 430,67 € car personnedécédée.

26 voix pour.

5. Subvention au "sapeur-pompier comtois"

Tous les deux ans, la Commune participe à l'édition de la revue. Subvention de 500 € pour 2018.
26 voix pour.

6. Imputation en investissement

Pour achat d'un présentoir à l'accueil de la Mairie d'un montant de 245 €.
26 voix pour.

II. INTERCOMMUNALITE

- Compétence "eau et assainissement" non transférée à PMA au 1^{er} janvier 2018 mais au 1^{er} janvier 2020

PMA demande l'avis sur la modification statutaire, à chaque commune, concernant la compétence de "l'eau et assainissement" jusqu'au 1^{er} janvier 2020.

26 voix pour.

III. VOIRIE - SECURITE

1. Travaux rue du Lomont

Estimation des travaux de 72 769 €. La Commission d'attribution du marché a retenu l'entreprise COLAS pour un coût de 60 865,56 € TTC. Les tranches additionnelles sont réalisées par les Services Techniques. Ces travaux se feront au printemps prochain.

26 voix pour.

Les travaux rue de Chatey ont commencé le 16 octobre (4 maisons concernées), encore quelques travaux à faire. L'enrobé se fera au printemps prochain.

2. Passerelle sur le Doubs

Les travaux ont commencé le 17 juillet pour se terminer fin août. Mais un problème de fiabilité a fait repousser la réouverture de la passerelle. Il y aura une réduction de la largeur de la passerelle afin de réduire le poids, la dalle complète de 8 cm, les garde-corps et l'enrobé ont été réalisés.

Une résine sera mise sur l'ensemble de la passerelle sur 2 jours lorsque le temps sera sec.

La passerelle sera opérationnelle à partir du 6 novembre prochain.

Pas de problème particulier pour le transport en bus pour le collège des élèves de la rive droite.

Pour info, la deuxième tranche de l'éclairage public a commencé : sur 350 luminaires à remplacer déjà 290 ont été réalisés.

IV. CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

- Aménagement "bord du Doubs"

Monsieur Denis FOLLETETE présente l'avancée des travaux. Le chantier sera terminé en fin d'année.

Une visite est programmée avec l'ensemble du Conseil Municipal le samedi matin 25 novembre à 10 h 30 pour voir l'avancée des travaux.

V. VIE SCOLAIRE

1. Contrat photocopieurs écoles rive gauche

Le contrat concernant les trois écoles (Vermondans, Louis Pergaud, Les Halles) arrive à échéance en décembre 2017. Un appel d'offres a été lancé en juillet dernier. Le Conseil Municipal choisi de prendre Dactyl'Bureau moins-disant.

26 voix pour.

De fait, 1 seul prestataire de service pour la location de tous les photocopieurs de la Commune (écoles, Mairie, Services Techniques, Maison de l'Enfant).

2. Bourses Renaud

Proposition de maintenir les taux pour l'année 2017-2018.

26 voix pour.

VI. URBANISME

1. Vente et achat de terrains de la Commune à un particulier

Achat et vente de 0,2 centiares "Les Carelles" au prix du terrain constructible soit 75 € le m².

Frais d'acte (achat et vente) à la charge de l'acquéreur-demandeur.

26 voix pour.

2. Courrier de la Gendarmerie

Les 2 logements "pompiers" situés rue des Marronniers seront remis à la disposition de la Commune à compter du 4 novembre. Le Conseil Municipal, dans sa séance du mois de novembre, décidera de l'avenir de ces 2 logements.

VII. VIE ASSOCIATIVE - SPORT - CULTURE

1. Subvention pour déplacement en championnat de France pour l'USPV Tir, le CK (canoë kayak) et l'USPV Boules Lyonnaises

Subventions à :

- USPV Tir : 1 085,07 €
- Le CK : 469,45 €
- USPV Boules Lyonnaises : 125,66 €

26 voix pour.

2. Subvention à l'Harmonie Fanfare Rudipontaine

L'Harmonie Fanfare Rudipontaine a assuré cette année la buvette de la Fête de la Musique pour la première année. Subvention de 405 € versée à cette association, elle a payé des boissons qui étaient offertes par la Commune aux intervenants.

1 non-participation - 25 voix pour.

3. Subvention à l'AUO Tennis de Table

Subvention de 752 € pour l'occupation de la Maison Paroissiale par l'association pour l'année 2016.

26 voix pour.

4. Subvention pour participation à "l'Africa Raid"

Monsieur ESSERIC et sa fille Pauline participent à ce projet humanitaire. Proposition de donner une subvention à hauteur de 350 €.

26 voix pour.

5. Convention de la Bibliothèque Pour Tous avec le Département et la Commune de Pont de Roide - Vermondans

Nouvelle convention avec le Conseil Départemental car il y a des évolutions importantes dans l'offre des services aux communes et de nouvelles collaborations qui réclament l'actualisation de cette convention.

26 voix pour.

6. "Noël en Fêtes"

Pas de parade cette année. Une enveloppe de 20 000 € est allouée.

Le vote se fera au prochain Conseil Municipal avec la globalité de toutes les animations.

Concernant le feu d'artifice du 1^{er} janvier, il n'y aura pas de vin chaud cette année, car l'entreprise APERAM refuse que la Commune distribue de l'alcool sur son site (parking).

VIII. ACTION SOCIALE

- Subvention au Fonds Solidarité Logement (FSL) et à Fonds d'Aide à l'Accession à la Propriété (FAAP)

0,61 € par habitant pour le FSL soit 2 628,49 €

0,30 € par habitant pour le FAAP soit 1 292,70 €

26 voix pour.

IX. PERSONNEL COMMUNAL

1. Prime annuelle 2017

Prime versée 2 fois par an pour un montant de 1 100 € en 2016 pour une personne à temps plein. Proposition d'augmenter cette prime de 10 €. Cette prime est versée en fonction de la présence de l'agent.

1 non-participation au vote – 25 voix pour.

2. Prime indemnités au personnel pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants

Taux de base de 1,03 € la demi-journée.

26 voix pour.

3. Participation financière communale pour le Noël des enfants du personnel

Proposition de passer de 46 € à 47 € la participation financière de la commune pour les cadeaux aux enfants du personnel. Pour info, l'arbre de Noël aura lieu le mercredi 20 décembre à la Salle Polyvalente "Michel Tarreinbergue".

26 voix pour.

Séance levée à 22 h 05
Prochain Conseil Municipal : 24 novembre 2017
Monsieur David BAVEREL